

**Statement regarding coronavirus (COVID-19)/
Déclaration concernant la maladie à coronavirus (COVID-19)**

(La version française suit)

The **Public Health Agency of Canada** (<https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection.html>) “has assessed the public health risk associated with COVID-19 as low for Canada”, and there have been no travel advisories issued to date regarding travel to and within Canada. The current risk level is also “low” for the **province of Alberta** (<https://www.alberta.ca/coronavirus-info-for-albertans.aspx>). Public health risk is continually re-assessed as new information becomes available. No government notices have advised against domestic travel and local/regional/national events at this time.

The 2020 Canadian Nursing Education Conference is proceeding as scheduled. If the situation within Canada should change in the future, CASN will re-assess its decision to proceed with the conference. If the conference is cancelled pursuant to government advisories, registration fee refunds will be issued to registered attendees, subject to an administrative fee of \$50.00. CASN is not responsible for any other costs related to conference attendance, and recommends that conference attendees purchase appropriate travel cancellation insurance.

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) (<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html>) « a évalué le risque pour la santé publique associé au COVID-19 comme étant faible pour le Canada » et aucun avertissement n'a été émis à l'intention des voyageurs à l'intérieur du Canada. Le risque actuel est « faible » pour la **province de l'Alberta** (<https://www.alberta.ca/coronavirus-info-for-albertans.aspx>). Une évaluation du risque sera effectuée au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sont disponibles. À l'heure actuelle, le gouvernement ne déconseille pas le voyage à l'intérieur du pays ou la présence/participation à des événements locaux, régionaux et nationaux.

La Conférence 2020 sur l'enseignement des sciences infirmières au Canada, de l'ACESI se poursuit comme prévu. Cependant, si la situation au Canada change, l'ACESI réévaluera sa décision à l'égard de la conférence. Si la conférence doit être annulée en raison des avertissements du Gouvernement du Canada, le remboursement des frais d'inscriptions seront accordés aux participantes inscrites, assujettis à des frais administratifs de 50 \$. L'ACESI n'est pas responsable des autres coûts liés à la participation à la conférence et encourage les participantes à souscrire une assurance voyage annulation.

2020-03-04